

Illégal

Réalisation : **Olivier Masset-Depasse**

Fiction, 2010

(sortie : 13 octobre 2010)

Production : Versus Production

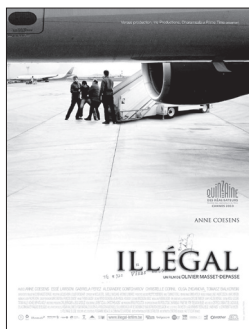
Durée : 1h35'

On ne saura pas pourquoi Tania a quitté la Russie avec son fils Ivan, qui a 13 ans. Sans doute parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement. Elle vit avec lui, pour lui, elle travaille, il va à l'école et porte un appareil dentaire comme les autres petits garçons. Elle veut juste qu'il ait une vie normale. Jusqu'au jour où elle reçoit une OQTF. Elle se fait faire de faux papiers au nom d'une Biélorusse - venir d'une dictature reconnue comme telle, c'est moins dangereux - et se brûle les doigts au fer à repasser pour effacer ses empreintes digitales. Mais elle est arrêtée lors d'un contrôle, et envoyée en détention.

C'est l'histoire de ce processus illégal que raconte le film : comment des gens qui n'ont rien de criminels sont enfermés, soumis à des fouilles au corps humiliantes et à des interrogatoires brutaux après avoir été drogués, attachés pour être mis de force dans des avions, tabassés parce qu'ils ne se laissent pas faire. Ils ont droit à un avocat, un soutien psychologique, leur embarquement est filmé par la police : mais dans la voiture de police du retour il n'y a plus ni avocat, ni passagers scandalisés, ni caméras pour les protéger. Des policiers qui se défoulent, on en trouve - mais on voit aussi dans le film une policière que ce système inhumain fait craquer.

Tania résiste, refuse de donner son identité, se tait obstinément. Ce qu'elle veut, c'est retrouver Ivan. Aïssa, sa compagne de détention malienne, encore plus farouche, connaît un destin tragique.

Les militants des droits de l'Homme n'apprendront rien qu'ils ne sachent déjà. Mais la force silencieuse de ces images, ces portraits de femmes en résistance, la rage



qui anime d'un bout à l'autre le récit en font une belle incarnation d'un de leurs principaux combats. Au fait, l'histoire se passe en Belgique. Mais il n'y a pas un mot à changer.

Nicole Savy,
membre du Comité
central de la LDH

Mugabe et l'Africain blanc

Réalisation : **Lucy Bailey et Andrew Thompson**

Documentaire, 2009

(sortie : 24 novembre 2010)

Distribution : Pretty Pictures

Durée : 1h30'

Ceux qui connaissent *Un barage contre le Pacifique* ou le film de Claire Denis, *White material*, retrouveront le même sujet traité ici, mais cette fois ce n'est pas de la fiction.

Nous sommes au Zimbabwe. L'arrivée de Robert Mugabe au pouvoir, dans les années 1980, avait suscité beaucoup d'espoir : un quart de siècle plus tard, son régime est devenu un cauchemar, conduisant plusieurs millions de Zimbabwéens à la famine, et la majorité de la population à vivre avec moins d'un dollar par jour. Il a, entre autres, imposé par la violence une réforme agraire expropriant exclusivement les fermiers blancs. La plupart d'entre eux ont fui, sous la menace d'une milice meurtrière. Les fermes ne sont pas redistribuées aux paysans mais données à la clique gouvernementale, qui laisse les terres en friche. Le chaos et la famine règnent dans un pays sans espoir, sans justice et sans loi, tandis que paradedans des voitures coûteuses les amis et hommes de main du Président.

L'un des derniers fermiers à résister, avec sa famille, est le vieux Mike Campbell, qui se définit comme un Africain blanc. Il décide d'attaquer le président Mugabe devant le tribunal international de la SADC (Commu-

nauté de développement sud-africain), qui siège en Namibie : s'il gagne, toutes les expropriations de Mugabe deviendront illégales. Il gagne en effet, malgré les efforts des représentants de Mugabe pour faire traîner le procès, malgré l'agression des miliciens qui le battent et le torturent sauvagement, ainsi que sa femme et son gendre. Mike Campbell et ses avocats invoquent le droit à la propriété : la ferme a été achetée légalement, avec l'autorisation de l'Etat. Mais ils invoquent surtout les droits de l'Homme : Mugabe a déclaré vouloir être un Hitler puissance dix, il prétend faire régner la justice pour son peuple en lui rendant ses terres et en chassant les anciens colonisateurs. En réalité il pratique le pillage et une discrimination raciale systématique.

L'année suivant le verdict, en 2009, Mugabe déclare qu'il poursuivra les expropriations. La ferme est entièrement brûlée.

L'argumentaire de Campbell et de ses proches offre matière à débat : profondément chrétiens, ils se sentent investis d'une mission, se conduisent en patrons exemplaires faisant vivre cinq cents personnes ; ils refusent de céder à la peur et de fuir ; c'est le pays où certains d'entre eux sont nés. Ils se battent contre une dictature corrompue, raciste et sanglante, qui méprise le droit international, pas contre une démocratie.

Le film a été tourné dans des conditions parfois très dangereuses, en caméra cachée ; d'où des images parfois très dures, en particulier les photographies utilisées comme pièces à conviction pour le tribunal.

N. S.